

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

REUNION DE BUREAU DU 04 mai 2017

Compte rendu

Présents :

Membres bureau CLI

André COPIN – Alain FOURCAULT – Gérard MAHAUD – Gilles
LEPELTIER - Cédric OULES - Michel TINDILLERE

EDF

Pascal BRAILLY - Aurélie FOLLENFANT

Secrétaire

Maud MICHEL

1. Actualités CNPE

La campagne d'arrêts a commencé : le premier arrêt de tranche est en cours.

La mise en place de diesels d'ultime secours, faisant partie des modifications post-Fukushima, est en cours de réalisation : les bâtiments sont en cours de construction (2 DUS par paire de tranches). Le planning prévu est respecté.

Les membres du bureau pensent qu'il serait intéressant de faire visiter le chantier aux membres de la CLI (bâtiments en cours de construction). EDF indique que cette visite est réalisable, mais qu'il vaut mieux attendre que les bâtiments soient un peu plus avancés.

Les essais de pompage sont terminés, mais les résultats de ces essais sont toujours en cours d'analyse.

Il reste à mettre en place un centre de secours local, qui représentera la fin des mesures « post-Fukushima » : prévu à l'échéance 2021.

L'inspection internationale (par l'AIEA) du CNPE s'est bien déroulée. Le rapport post-OSART a été transmis à l'ASN. Il serait intéressant de faire intervenir l'ASN lors de la prochaine CLI pour présenter ce rapport et son analyse. Il conviendra toutefois de vérifier au préalable si l'ASN sera en mesure de présenter un avis début juin, sachant que le rapport lui a été remis récemment, et de s'assurer que l'ASN n'est pas soumise à une période de réserves du fait de la période électorale.

→ *Maud MICHEL prendra contact avec Pierre BOQUEL de l'ASN pour voir s'il peut intervenir à ce sujet le 2 juin.*

Gérard MAHAUD propose qu'un tableau de synthèse pluriannuel des rejets de la centrale soit présenté en séance plénière de la CLI une fois par an, permettant de montrer les évolutions des rejets au cours des 3-4 années précédentes.

Aurélie FOLLENFANT précise que ces données figurent déjà dans les rapports TSN. Il doit être possible de les rassembler dans un tableau pluriannuel.

Par ailleurs, un récapitulatif mensuel des rejets est envoyé à plusieurs destinataires. Il est convenu que, désormais, EDF adressera ces récapitulatifs mensuels à Maud MICHEL (sous forme d'un fichier pdf envoyé par mail), qui le retransmettra à l'ensemble des membres de la CLI.

Gille LEPELTIER indique qu'il reçoit déjà ces relevés mensuels, mais qu'il y a parfois des fluctuations dans les valeurs qui ne sont pas explicitées.

Gérard MAHAUD souhaiterait également qu'un bilan annuel sur les déchets présents sur le site soit présenté à la CLI (lors de la première CLI de l'année, par exemple, en même temps que la présentation du bilan annuel général).

Il se demande notamment pour quelle raison les anciens générateurs de vapeurs qui ont été déposés sont entreposés sur le site, et pourquoi l'ASN a autorisé leur entreposage sur site alors que ce n'était pas prévu dans le référentiel de sûreté.

2. Réunion Inter-CLI Val de Loire

Le projet de réunir les 4 CLI du Val de Loire ayant été initié par l'ASN, Maud MICHEL a pris contact avec Emmanuel BOUCHOT, au siège de l'ASN à Montrouge, qui avait piloté ce projet. M. BOUCHOT a promis de relancer ce projet en interne, et il a pris acte du calendrier envisagé par la CLI de Dampierre, à savoir : préparation de la réunion au 2nd semestre 2017, pour une réunion qui se tiendrait au 1^{er} semestre 2018 à Orléans.

Il est convenu qu'un point rapide sur ce sujet sera fait lors de la prochaine CLI pour informer les membres de l'avancée de ce projet.

Maud MICHEL reprendra contact avec M. BOUCHOT quelques jours avant la réunion de la CLI pour connaître l'état d'avancement du projet.

Les points qui pourraient être abordés lors de cette réunion inter-CLI sont les suivants (à discuter / valider lors d'une réunion préparatoire avec les autres CLI et l'ASN) :

- Les rejets en Loire ;
- Le démantèlement : expliquer que le démantèlement des réacteurs REP est techniquement réalisable, mais qu'un démantèlement dit « immédiat » peut prendre plusieurs dizaines d'années ;
- L'impact du réchauffement climatique sur les centrales : faire intervenir M. CAUSSADE, membre du comité scientifique de l'ANCCLI, pour expliquer que le réchauffement climatique devrait engendrer une baisse importante du niveau d'étiage de la Loire (la Loire étant le fleuve où la baisse du niveau d'étiage sera la plus forte au monde) et une augmentation de la température estivale, ce qui risque de poser des problèmes pour le refroidissement des centrales sur la Loire à l'horizon 2100.

3. Retour sur la réunion ANCCLI/ASN/IRSN du 24 février 2017

André COPIN a participé à cette réunion. Il peut présenter la suite des études réalisées par ce groupe de travail lors de la CLI du 2 juin.

Il indique que, lors de cette réunion, il a notamment été mis en évidence des ténacités au niveau des fonds de GV plus élevées que ce que l'on pensait initialement, et que c'est ce qui a conduit l'ASN à autoriser le redémarrage de plusieurs réacteurs.

4. Exercice de crise nucléaire des 5 et 6 décembre 2017

En vue de préparer cet exercice, la préfecture organise une réunion de lancement le jeudi 1^{er} juin 2017 (à 14h en préfecture). Le but de cette réunion est de définir les principales conditions de jeu (présentation de la typologie de l'exercice, définition des objectifs...), de constituer les différents groupes de travail et de définir le calendrier de réalisation.

Maud MICHEL participera à cette réunion, en tant que chargée de mission Risques Majeurs au Conseil départemental. Elle a questionné la préfecture pour savoir si l'invitation pouvait être transmise au Président de la CLI ou aux membres du bureau pour que l'un d'entre eux

participe également à cette réunion, mais la préfecture a répondu qu'il s'agissait d'une réunion de travail entre services, et que de ce fait la CLI n'était pas invitée à ce stade. Alain FOURCAULT prévoit néanmoins de participer à cette première réunion.

5. Mise en œuvre des formations pour les membres de la CLI

Il est convenu de présenter, lors de la prochaine CLI, les résultats du questionnaire envoyé aux membres de la CLI concernant les souhaits et besoins de formation, qui n'avaient pas pu être présentés lors de la CLI du 02 février faute de temps.

Les propositions suivantes seront faites aux membres de la CLI en matière de formation :

- Choix d'un sujet « générique » dans un premier temps : Fonctionnement général d'un réacteur
- Séance de formation sur un créneau dédié (non couplée à une réunion plénière pour éviter que les membres ne partent à l'issue de la réunion plénière comme cela s'était produit le 21 janvier 2016).
- Durée : 1h30 maximum, le matin (10h – 11h30)
- Lieu : au CNPE, pour pouvoir bénéficier des maquettes disponibles au centre d'information du public
- Un Doodle sera envoyé à l'ensemble des membres de la CLI disposant d'une voix délibérative pour leur proposer 4 dates sur les semaines 38 et 39 (du 18 au 29/09).

Les dates à proposer sont les suivantes : 19, 21, 28 septembre (une 4^e date reste à définir).

Si cette séance de formation réunit un nombre trop faible de participants, l'idée d'organiser des formations serait abandonnée à l'avenir.

L'ensemble de ces propositions sera présenté aux membres de la CLI le 02 juin prochain.

6. Ordre du jour de la CLI du 02 juin 2017

Les points prévus à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière de la CLI sont les suivants :

- Présentation de la campagne de traitement biocide 2017 → **EDF** (15-20 mn)
- Actualités CNPE, dont la construction des DUS → **EDF** (30 mn)
- Présentation du rapport OSART → **ASN sous réserve** (20 mn)
- Analyse de la ségrégation carbone dans les fonds de GV - suite → **A. COPIN** (15 mn)
- Retour sur le questionnaire relatif à la formation des membres de la CLI + propositions pour 2017 → **M. MICHEL** (10 mn)
- Point sur l'exercice des 5 et 6 décembre → **A. FOURCAULT** (10 mn)
- Points divers : dont une information rapide sur la réunion inter-CLI Val-de-Loire

7. Organisation de réunions supplémentaires de la CLI

Gérard MAHAUD propose de « déconnecter » la réunion publique annuelle des réunions plénières habituelles de la CLI, soit : 3 réunions plénières de la CLI + 1 réunion publique par an.

Alain FOURCAULT considère que 3 réunions par an (en comptant la réunion publique) sont suffisantes, et qu'il n'y a pas lieu d'en rajouter une, d'autant plus que des réunions supplémentaires de formation vont être proposées aux membres de la CLI. Les membres de la CLI ne se montrent en effet pas très « assidus » en général, le fait d'ajouter une réunion annuelle risquerait en effet de les décourager davantage.

8. Points divers

➤ *Envoi des invitations et comptes rendus :*

Maud MICHEL propose d'envoyer les invitations aux réunions de la CLI et les comptes rendus des réunions **uniquement par mail**, afin d'éviter des envois nombreux sous forme papier, vraisemblablement souvent inutiles.

Ce nouveau mode de fonctionnement sera présenté aux membres de la CLI le 2 juin, en proposant aux personnes qui souhaitent continuer de recevoir les documents sous forme papier de le faire savoir.

➤ *Listing des absents et excusés sur les comptes rendus :*

Gérard MAHAUD propose d'indiquer, sur les comptes rendus de réunions, la liste des personnes présentes, mais également les personnes excusées et les personnes absentes, de manière à responsabiliser et impliquer davantage les membres de la CLI.

Cette proposition est acceptée par les membres du bureau et sera mise en œuvre dès la prochaine réunion de la CLI.

➤ *Retour sur la réunion des chargés de mission des CLI à l'ANCCLI le 30/03/2017 :*

Maud MICHEL a participé à cette réunion, au cours de laquelle les points suivants ont été abordés :

- Présentation des membres du comité scientifique de l'ANCCLI : le comité scientifique peut venir en appui des CLI pour les aider à analyser les rapports sur lesquels un avis de la CLI est sollicité (dossier DARPE, visites décennales...).
Il faut toutefois anticiper les saisines du comité scientifique pour que ses membres aient le temps d'étudier les dossiers. Pour ce faire, l'ANCCLI préconise de demander à l'ASN un planning des rapports sur lesquels l'avis de la CLI sera sollicité.
→ Maud MICHEL sollicitera M. BOQUEL pour disposer de ce planning pour les années à venir.
- L'ANCCLI envisage de mettre en place des formations pour les membres des CLI. Ces formations pourraient avoir lieu sur les sites des CLI (pas forcément à Paris). La CLI de Dampierre pourrait s'appuyer sur cette offre de formation pour ses membres lorsqu'elle sera mise en place, mais pour le moment rien n'est encore prêt. Il est donc convenu de continuer à travailler sur la mise en place d'une formation en interne.

Prochaine réunion de la CLI :

Le vendredi 02 juin 2017 de 14h30 à 16h30

A l'auditorium de l'espace culturel et sportif de Dampierre-en-Burly